



29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

**23ème Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels**

**La
Rochelle**
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°4

**PRÉSERVER LA NATURE DANS LA DIVERSITÉ DES
CONTEXTES ET DES TYPES DE PRODUCTIONS AGRICOLES :
UN ENJEU MAJEUR**





Animateurs

→ Olivier Vannucci, Cen Nouvelle-Aquitaine

→ Serge Gressette, Cen Centre-Val de Loire





Contexte

Bien que les Conservatoires travaillent essentiellement avec les systèmes d'élevage, de plus en plus de partenariats et de projets se développent avec les autres types de productions agricoles (viticulture, pisciculture, foresterie, arboriculture, grandes cultures, etc.).

En effet, les milieux agricoles associés à ces productions couvrent parfois de très grandes surfaces et abritent encore une biodiversité importante et souvent très menacée, qu'il s'agit également de préserver voire de restaurer.

Cet atelier permettra d'échanger autour de retours d'expériences sur les enjeux et contextes agricoles particuliers à ces productions.



Problématique

Un nombre important d'espèces menacées (flore et faune) sont dépendantes d'une intervention humaine, véritable héritage d'un mode de gestion particulier. Ainsi, les Conservatoires d'espaces naturels sont souvent amenés à maintenir des activités humaines extensives et parfois à reproduire des méthodes ancestrales.

Cette gestion est conduite en partenariat avec les acteurs du territoire (agriculteurs, pisciculteurs, sylviculteurs), la plupart du temps dans une logique économique qui implique une diversification des productions, nécessite de mobiliser certains labels et de mettre en œuvre des circuits courts.



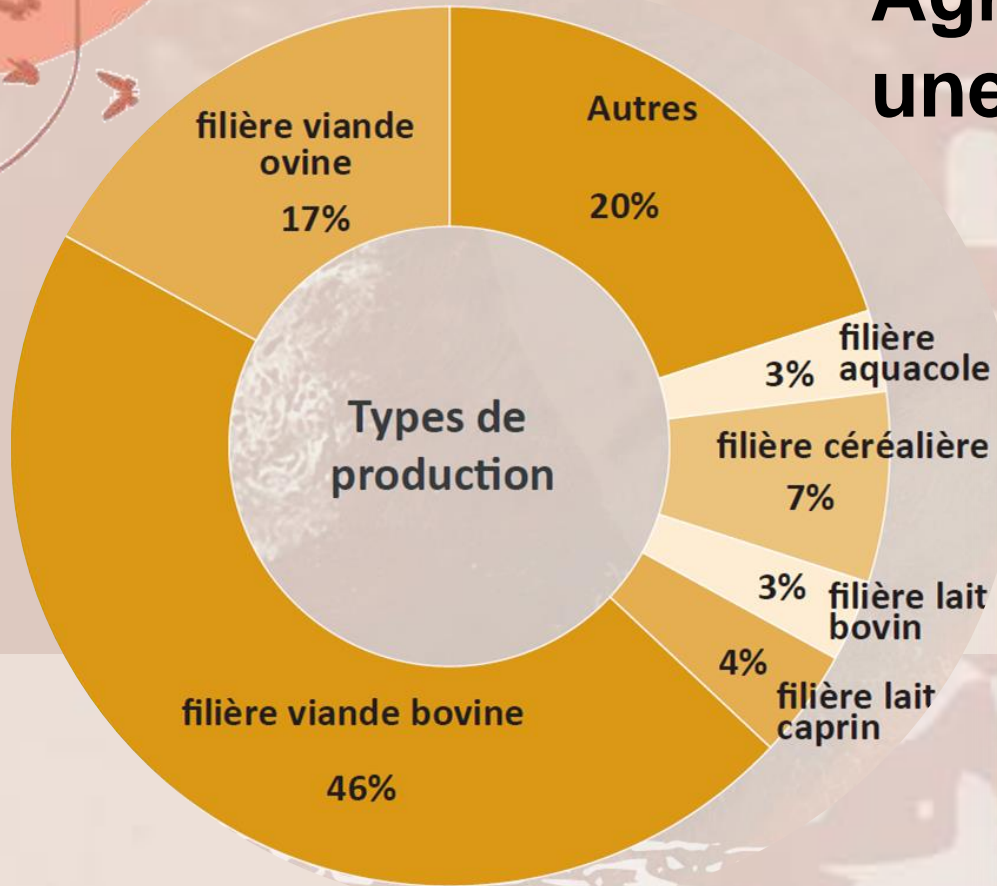
Questionnements

Comment les productions agricoles sont compatibles avec la préservation des espaces et espèces menacés ?

Quel est l'intérêt pour un exploitant de gérer un site des Conservatoires ?

Les labels sont-ils un enjeu des filières de production ?

Agriculture et biodiversité, une alliance gagnant-gagnant



Via la restauration des milieux en déprise, le Conservatoire recrée de la surface agricole utile et productive : produits laitiers, huitres, charcuteries, fruits, céréales, miel, fromage,...

A chaque étape de la vie agricole, de l'enseignement agricole au départ en retraite en passant par l'installation, le Conservatoire participe au maintien d'une activité agricole sur les espaces naturels.

Les différents types de produits finis





Présentations

- *Modalités de gestion piscicole des étangs protégés par le CEN LORRAINE* par Benoit Paul et Anne Perez Diss, Cen Lorraine
- *Vergers à Tulipe agenaise, un patrimoine emblématique du Lot-et-Garonne* par Olivier Vannucci, Cen Nouvelle-Aquitaine
- *La préservation de la Tulipe sauvage par un partenariat entre viticulteurs et gestionnaires d'espaces naturels* par Arnaud Cochard, Cen Pays de Loire
- *Elevage en pâturage tournant dynamique / transhumance quotidienne en zones humides*, par Galatée Thiroux
- *Stratégie forestière des Conservatoires : libre évolution vs. Intervention sylvicole* par Serge Gressette, Cen Centre-Val de Loire

Présentation de 15/20 minutes suivie de 15/20 minutes de discussion

Modalités de gestion piscicoles des étangs protégés par le CEN Lorraine



Etang de Lachaussée. Meuse. 300ha



Contexte général

- La Lorraine abrite un dense réseau d'étangs à vocation piscicole
- Fin du moyen-âge, période importante pour la création de ces étangs
- Aujourd'hui, 3^{ème} région productrice, avec ~700 tonnes de poisson récoltées/an
- Un patrimoine paysagé et culturel fort, intimement liée à la pisciculture



Contexte général

- Un réseau d'étangs de plaine de superficies très hétérogènes
- Des vidanges annuelles/biennales en période automnale
- Une grande diversité d'acteurs associés à la gestion de ces étangs
- Une filière aquacole structurée



Tiré de filet sur l'étang de Lachaussée (Meuse)

Un patrimoine naturel remarquable

- Des habitats variés : roselières, herbiers aquatiques, végétations des zones exondées, saulaies...
- Des zones de « refuge » face à la régression des zones humides
- Des zones propices aux haltes migratoires de nombreuses espèces
- Un réseau interconnecté



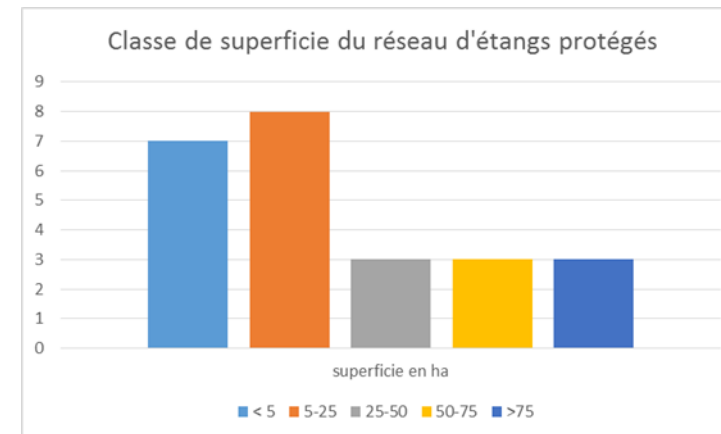
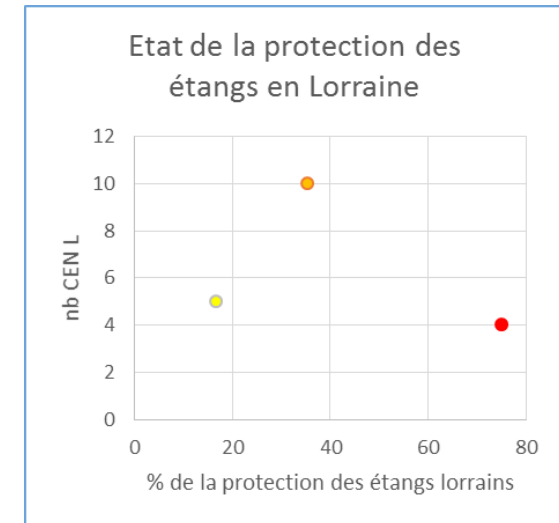
Grues cendrées sur l'étang de Lachaussée (Meuse)

Un patrimoine naturel remarquable



Actions du CEN Lorraine au profit de la protection des étangs piscicoles

- > 1000 ha de surfaces protégées depuis 1996
- > 300 ha de roselières palustres protégées
- Une protection forte par la maîtrise foncière
= propriété directe ou portage EPFGE
- Une bonne répartition géographique à l'échelle la Lorraine
- Une bonne diversité de superficie



Actions du CEN Lorraine au profit de la protection des étangs piscicoles

- Un partenariat étroit avec la profession piscicole
- Une participation active au sein de la Filière Aquacole Grand-Est
- Une compétence intermissions structurée autour d'un pôle de compétence « Etangs »
- L'élaboration de cahier des charges définissant les modalités de gestion piscicoles
- Le soutien au développement de projet de valorisation du poisson en circuit court

FAGE
Filière Aquacole
Du Grand-Est



Les grands principes de gestion piscicole mis en œuvre

- Une biomasse adaptée aux objectifs de conservation de l'étang
- Un % de poissons fouisseurs/broueteurs limité dans les choix d'alevinage (empoissonnement)
- Une mise en assec régulière des étangs
- Une attention particulière face au risque d'introduction d'EEE ou de risque sanitaire
- L'absence d'apport alimentaire et de fertilisant
- Une gestion adaptée des niveaux d'eau...
- Des contrôles réguliers et ciblés en période de pêche, d'alevinage et de vidange

Exemple du partenariat mené avec l'ESAT des étangs de Lachaussée

- Partenariat initié en 2017 dans l'objectif premier d'associer :

Préservation d'un réseau d'étangs

Viabilité d'une pisciculture extensive

Valorisation du poisson par circuit court

Limitation des problématiques sanitaires...



Exemple du partenariat mené avec l'ESAT des étangs de Lachaussée

Les fondements de ce partenariat :

- Délégation de la gestion piscicole d'un réseau d'étangs protégés par le CEN (~380ha) = **production extensive et peuplements adaptés**
- Autonomie de la pisciculture = **limitation des risques sanitaires et d'introduction d'EEE**
- Construction en cours d'un atelier de transformation = **autonomie en vue pour la transformation des poissons**
- Valorisation = **Restaurant dédié et magasin de produits dérivés**



VERGER À TULIPE D'AGEN





PRÉSENTATION

Olivier Vannucci, Responsable antenne Lot-et-Garonne



Contexte et localisation



VERGER DE VILLEBRAMAR

Convention – 1995
Acquisition – 2005



1,6 ha
de Verger



Tulipe d'Agen
Tulipa agenensis

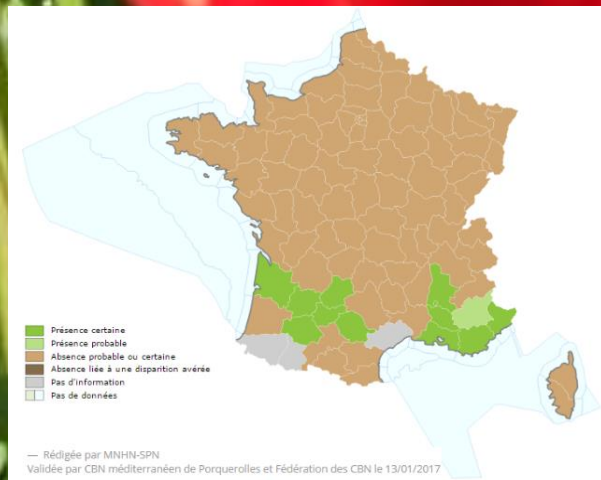
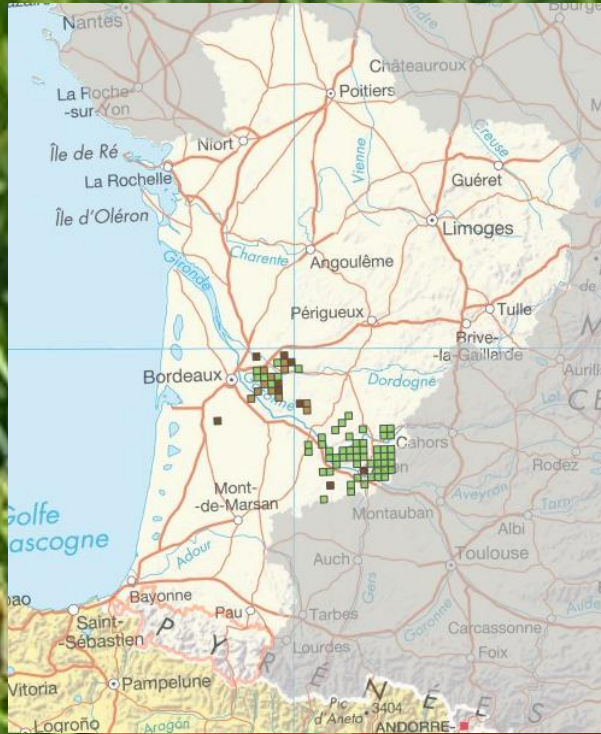


2011
Espace
Agricole
Remarquable



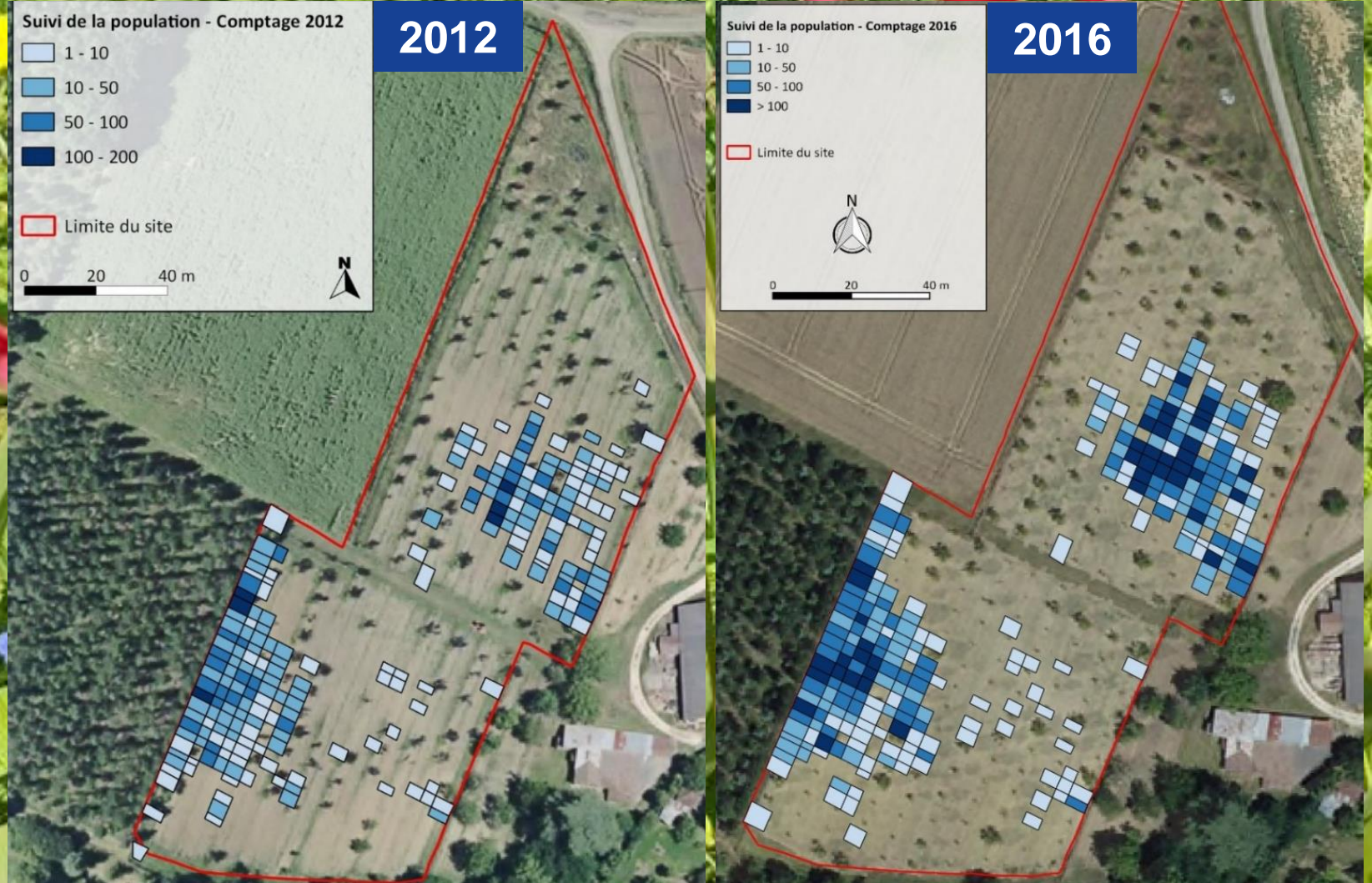
La Tulipe d'Agen

Protection nationale
LR France : EN (En Danger)
PNA Messicoles : situation précaire



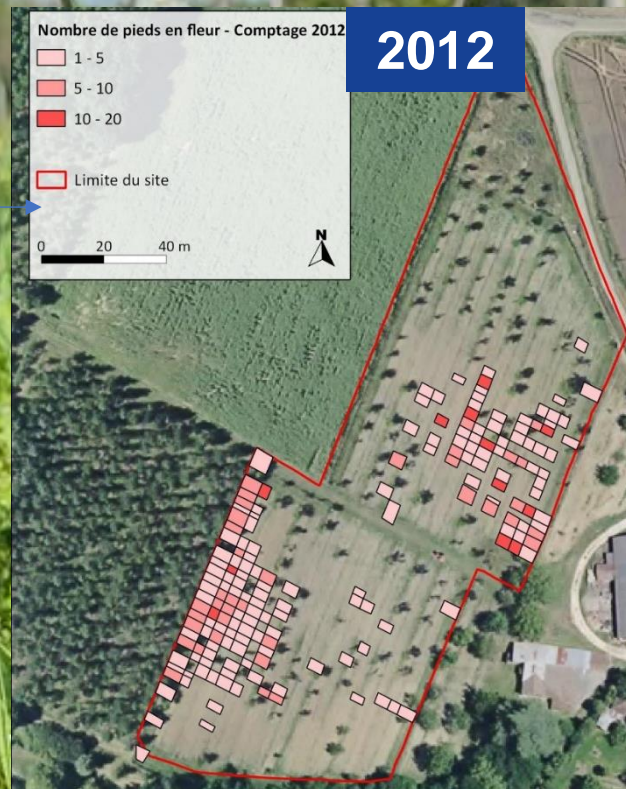
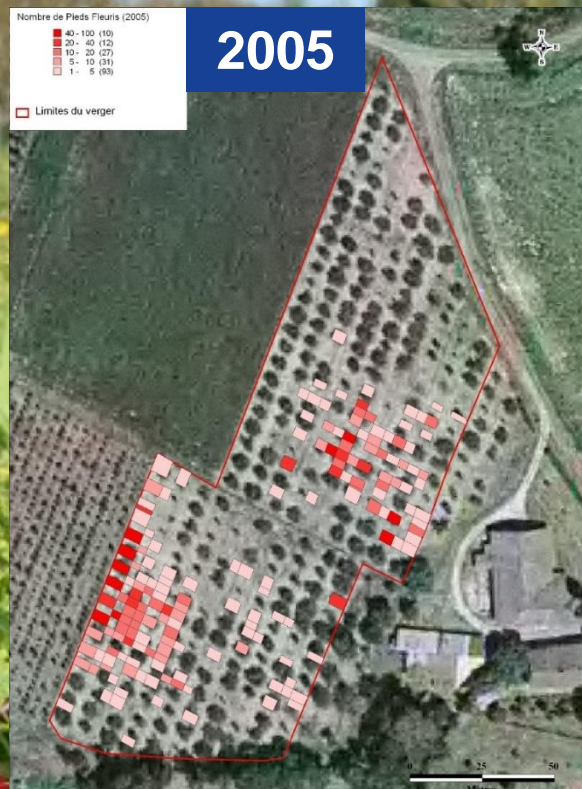
Feuilles Suivis écologiques

Evolution spatiale de 2012 à 2016 de
la population de tulipes sur le verger



Fleurs Suivis écologiques

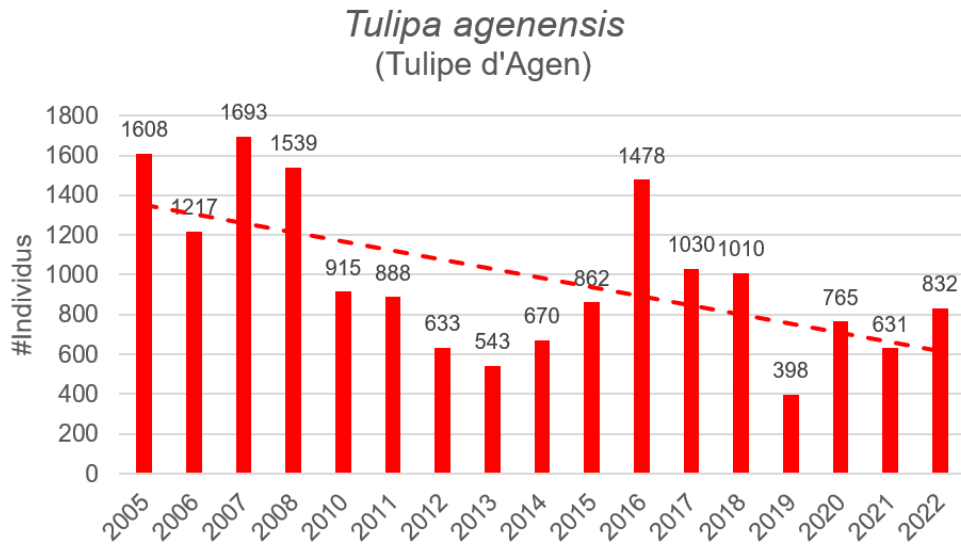
Evolution spatiale de 2012 à 2016 de la population de tulipes sur le verger



Effectif fleuris	2005	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2005-2016	Evolution 2008-2016
LIGNE Z	377	199	416	380	219	161	109	81	88	88	134	-64%	-65%
VERGER	1 608	1 217	1 693	1 539	915	888	633	543	670	862	1 478	-8%	-4%
Part Ligne Z / Total	23%	16%	25%	25%	24%	18%	17%	15%	13%	10%	9%		

Expérimentation Suivis écologiques

Éléments d'interprétations :
Suivi du site de Villebramar



Année travaux	Nb de passages	Période premier passage	Période dernier passage	Effectifs fleuris année suivante
2011	5	Mi-avril	Mi-novembre	633
2012	5	Fin mai	Fin octobre	543
2013	3	Début juin	Fin octobre	670
2014	5	Fin mai	Début octobre	862
2015	4	Début mai	Mi-octobre	1478

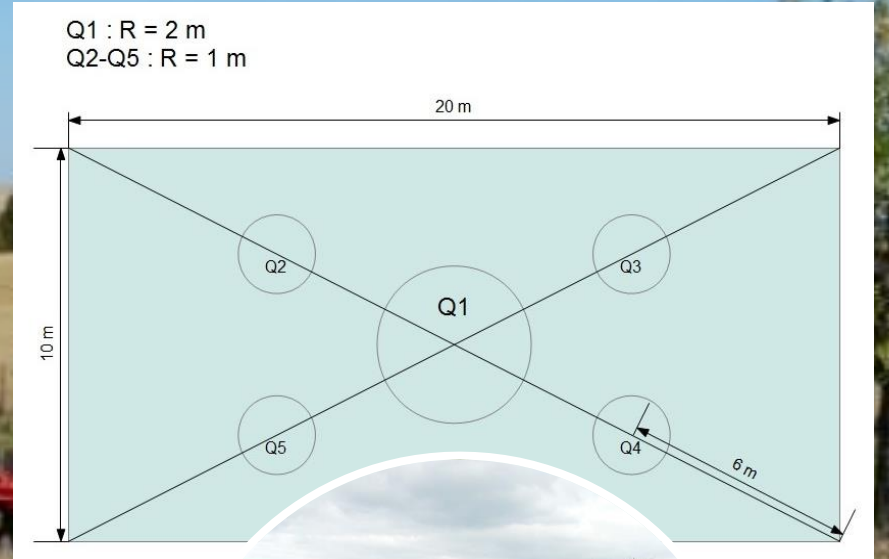
Impact potentiel de l'itinéraire technique sur la floraison des tulipes



Expérimentation Suivis écologiques

Mise en place d'une expérimentation de gestion du sol avec le CBN SA

Suivi scientifique en lien avec les expérimentations de gestion du sol

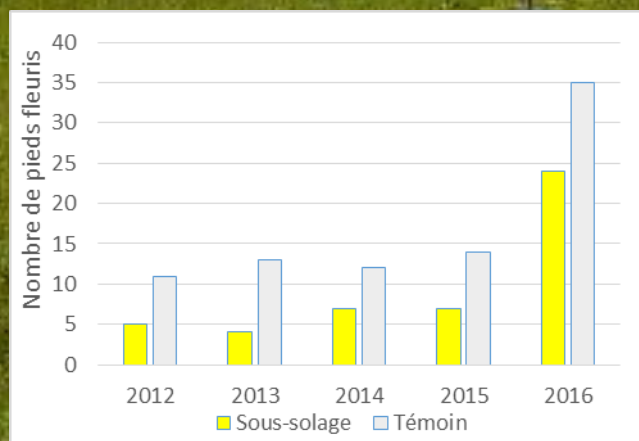
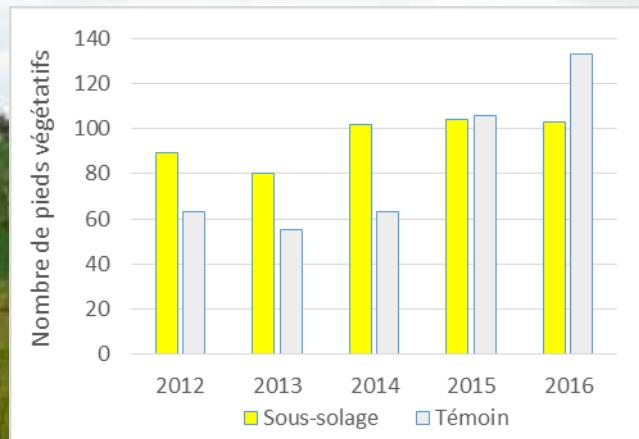


Expérimentation Suivis écologiques

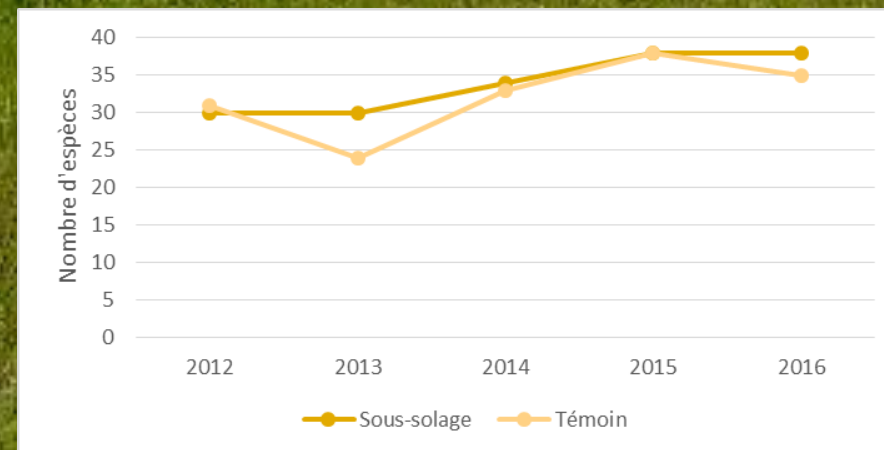
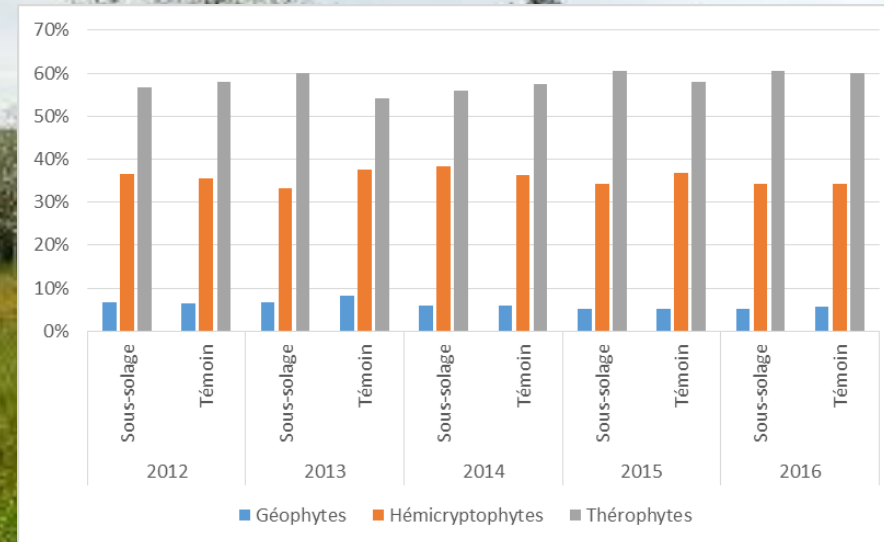
Résultats des suivis expérimentaux :



Résultats sur les tulipes



Résultats sur la végétation



Connaissance

Flore : total de 62 espèces, dont :

- Miroir de Vénus
- Renoncule à petites fleurs
- Linaire bâtarde

Faune : total de 53 espèces, dont :

- Crapaud épineux
- Tarier pâtre



Travaux

Maintenir un verger en compatibilité avec la présence des autres espèces à enjeu, notamment les tulipes

Restaurer le verger

CC Lot et Tolzac et le CVRA



Variétés anciennes d'arbres fruitiers en 2012 (150 arbres dont 110 pruniers d'Ente)



Maintenir une fermeture du site

Entretien/réparation des portails
Entretien de la clôture



Entretien du verger

Entretien global du verger (travail du sol)
Taille des arbres fruitiers (CFA + CVRA)



Problématiques

Diminution de la station de Tulipe
Reprise de l'activité agricole ?
Travail du sol adapté
CEN en limite de compétences
Classement du verger en Agriculture Biologique

Semelle de battance

Passage des disques à 10 cm
Eclater les bulbes
Soussoleuse pas annuellement
Apport de fûmures



Prélèvements d'espèce protégée

Entretien/réparation des portails
Entretien de la clôture



Taille des arbres

Compétence spécifique
Productivité des variétés
Savoir-faire



Valorisation

Valoriser le site et l'intégrer localement en informant et sensibilisant le public

Valoriser localement :

- Espace agricole remarquable 2011 (politique ENS)
- Rando-tulipes : **100 personnes**
- Cueillette de prunes : **20 personnes** (355 kg)
- Sensibilisation des intervenants (élèves CFA + Asso d'insertion) : **30 personnes**
- Visites sur demande : **plusieurs dizaines de personnes**

Valoriser ailleurs :

- Assemblée générale 2012 du CEN avec signatures de conventions
- Comité de suivi annuel
- On en parle dans :
- L'émission « Silence ça pousse » (2014)
 - France 3 Aquitaine (2015)
 - Film documentaire « Alerte rouge sur la Tulipe » (2015)
 - Ouvrage Fleurs des vignes et fleurs des blés en Aquitaine (2014)
- Création d'une page web <http://www.cen-aquitaine.org/verger-de-villebramar>
- Fiche-site



VERGER *de* VILLEBRAMAR

Villebramar





23ème Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°4

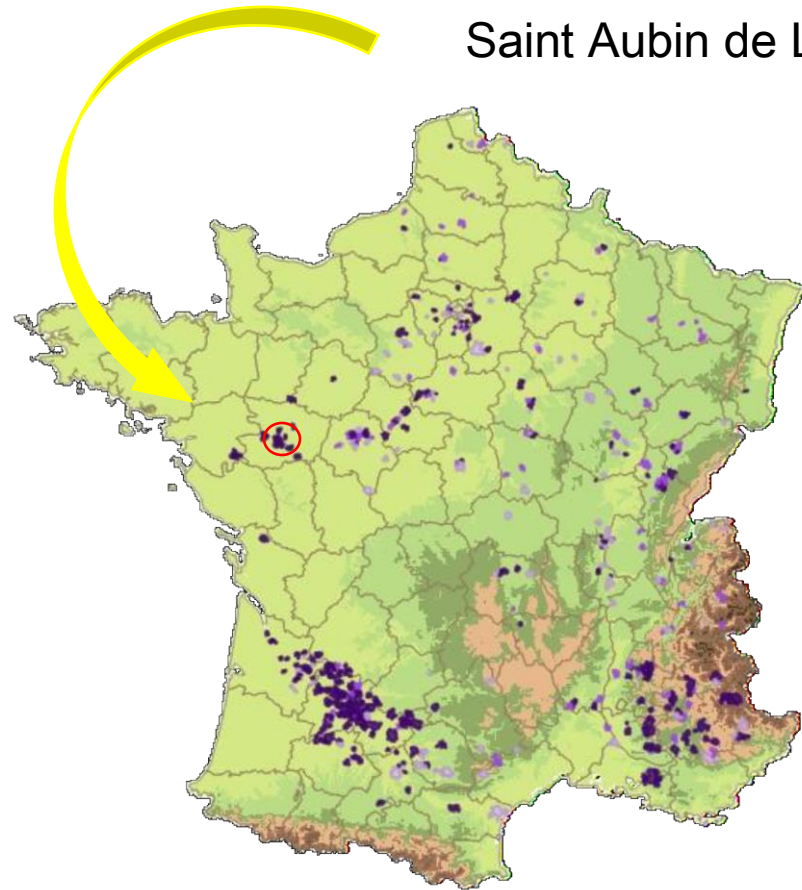
PRÉSERVER LA NATURE DANS LA
DIVERSITÉ DES CONTEXTES ET DES TYPES
DE PRODUCTIONS AGRICOLES : UN ENJEU
MAJEUR

préservation de la Tulipe sauvage par un partenariat entre viticulteurs et gestionnaires d'espaces naturels



La tulipe sauvage

- 2012 découverte de la station par le CPIE et Capdl de la station de *Tulipa sylvestris subsp. sylvestris*



Saint Aubin de Luigné (49)



Conservatoire Botanique National de Brest
Antenne régionale des Pays de la Loire



Plan de conservation en faveur de la tulipe sauvage
(*Tulipa sylvestris* L. subsp. *sylvestris*) en région Pays de la Loire
(Sarthe exceptée).



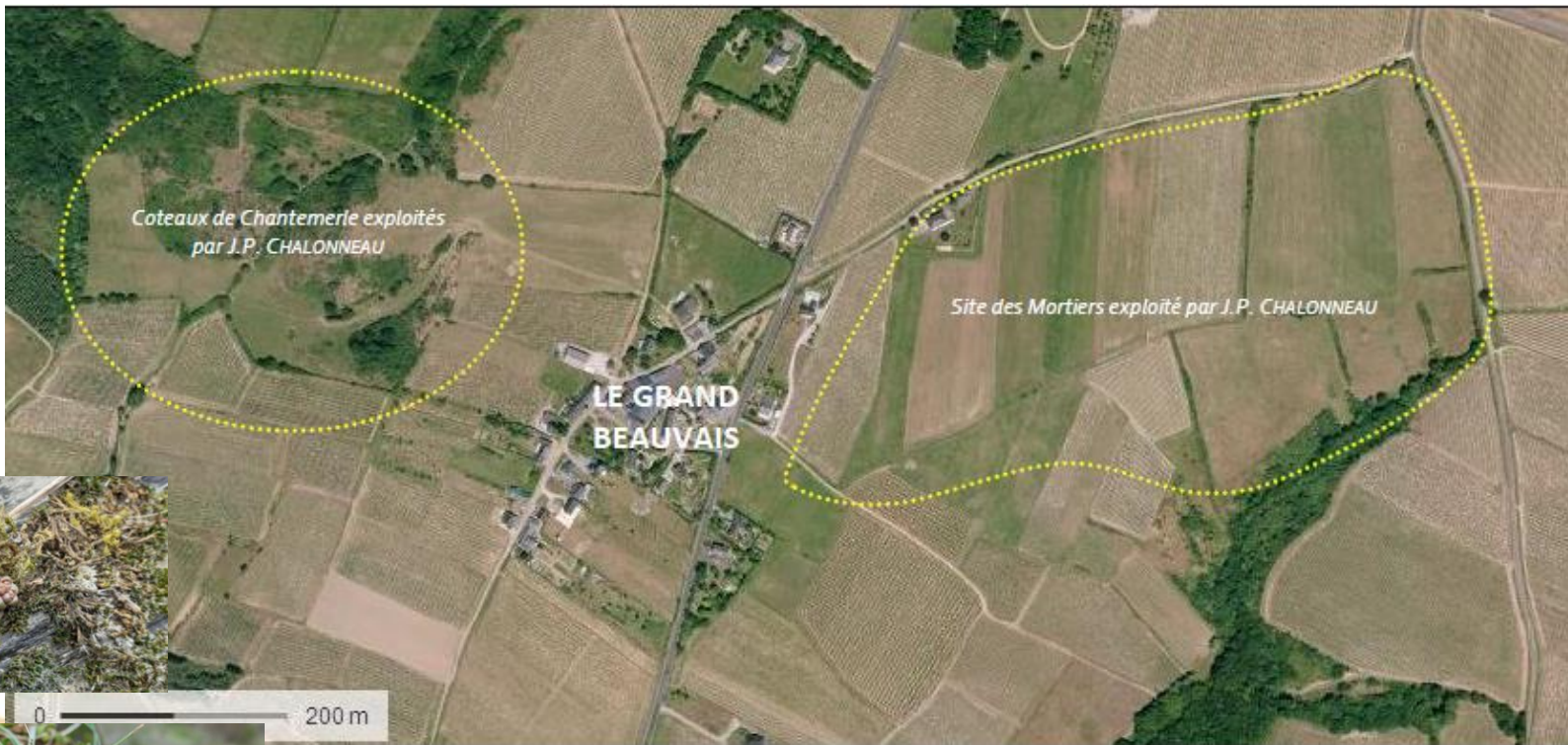
Décembre 2004
Pascal LACROIX
Guillaume THOMASSIN



avec la collaboration de Jean-Yves DEMANGEAU,
Philippe FERARD, Claude FIGUREAU, Bertrand
JARRI, Jean LE BAIL et Franck NOËL.

Découverte et suivi du site

- 2013-2015 : programme de connaissance et suivi par le CBNB, réouverture partielle des côteaux de Chantemerle, programme de transplantation (action plan de conservation) de Tulipes depuis les Mortiers, saisie de la SAFER en veille sur vente



Localisation des terrains exploités par Monsieur CHALONNEAU.

En situation de « vraie messicole » : Terrain en « polyculture-élevage » (cultures céréalières, prairies extensives) [& pas de Tulipes en vignes]

Nombreux autres enjeux flore sur affleurements schisteux (Gagée de Bohême, Orpin d'Angers) et messicoles (Renoncule des champs, Grémil des champs, Vulpin des champs)



Vente des parcelles

2016 : vente des parcelles des Mortiers – zone ouest



A l'ouest, milieu de prairies extensives :

- vente à un viticulteur conventionnel de la partie nord pour remise en vigne (sans contraintes particulières)
- vente au Cen de la partie sud, 2.4 ha (\approx 65 000 pieds), avec bornage, création d'un fossé, et transplantation.

Gestion actuelle en pâturage ovin et caprin

Vente des parcelles

2016 : vente des parcelles des Mortiers – zone est



A l'est, milieu de cultures céréalières :

- vente à deux viticulteurs (1 AB, 1 conventionnel) s'engageant au respect du cahier des charges imposé par arrêté préfectoral

- maintien d'une bande enherbée temporaire inscrites dans une rotation avec cultures (~ 55 000 pieds) [en 2023, en lien avec CBNB, un test de remise en culture céréalière bio devait être mis en œuvre]

- cahier des charges impliquant la remise en vigne & la culture sur une base du modèle AB concernant la culture (apports)

Cahier des charges

Remise en vigne : labour < 20 cm et semi hivernal, amendement organique si besoin (≈ proportions d'avant), labour et implantation manuelle de la vigne et piquets

Culture :

Inter-rangs et cavaillons fleuris

tonte à 15 cm + pré-taille +
broyage des sarments

pas d'intervention

tonte à 15 cm+ Désherbage mécanique
des cavaillons < 5cm + griffage du sol
des inter-rangs (5 – 15 cm)

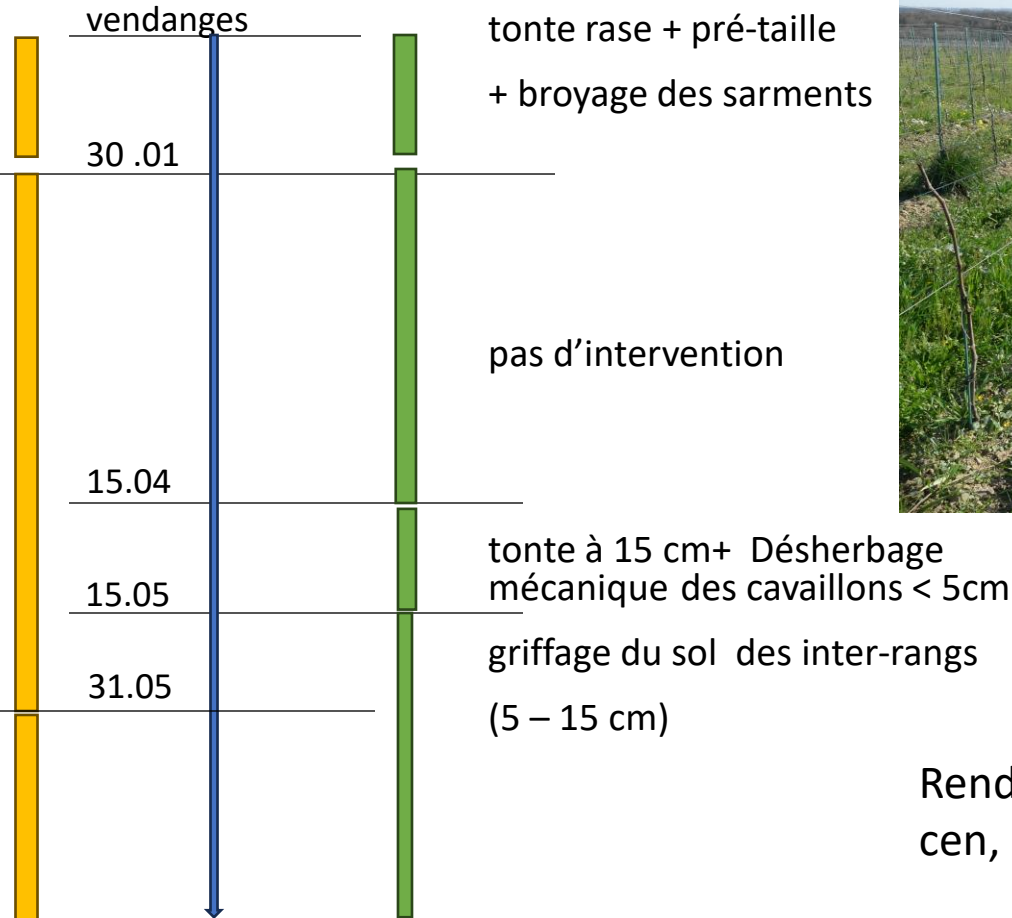
Inter-rangs et cavaillons non fleuris

tonte rase + pré-taille
+ broyage des sarments

pas d'intervention

tonte à 15 cm+ Désherbage
mécanique des cavaillons < 5cm

griffage du sol des inter-rangs
(5 – 15 cm)



Rendez vous annuel avec viticulteurs,
cen, cpie, cbn, ca pour affiner les mesures

Suivi de la population de Tulipes



1 feuille = 1 individu !



Suivi de la population de Tulipes

	Achard	Cady ouest	Cady est	cen
État des lieux	Environ 140 000 bulbes (2015-2016)			
Avant remise en vigne	25 700 bulbes (2019)	Non évalué (estimation à > 10 000 bulbes)	> 1000 bulbes (comptage approximatifs)	65 000 pieds
Après remise en vigne	31 000 bulbes (2021)	24 700 bulbes (2021)	24 200 bulbes (2019)	
Suivi 2023	40 510 bulbes	32373 bulbes (2023, comptage partiel)	/	3427 bulbes sur 247 placettes d'1 m ² (≈160 000 bulbes)

En extrapolant, on atteindrait une population de 220 000 à 260 000 individus rien que sur les vignes

Une démarche à poursuivre...



VALLÉE DE GAVAUDUN





PRÉSENTATION

Olivier Vannucci, Responsable antenne Lot-et-Garonne

INTERVENTION

Galatée Thiroux du Plessis, ferme des 5 vaches à Gavaudun



Contexte historique de l'intervention du CEN

1999

- 21 Janvier
- Décret de classement de la vallée de Gavaudun "site classé"

2018

- 28 Juin
- 1^{ère} rencontre entre le CEN et la mairie et des habitants de Gavaudun : projet de valorisation de la vallée.

Animation foncière, réunion publique, entretien et conservation des prairies.

2019

- 5 Avril
- 2^e rencontre avec la mairie, le CEN et des agriculteurs locaux. Remise en place de pâturage dans la vallée.

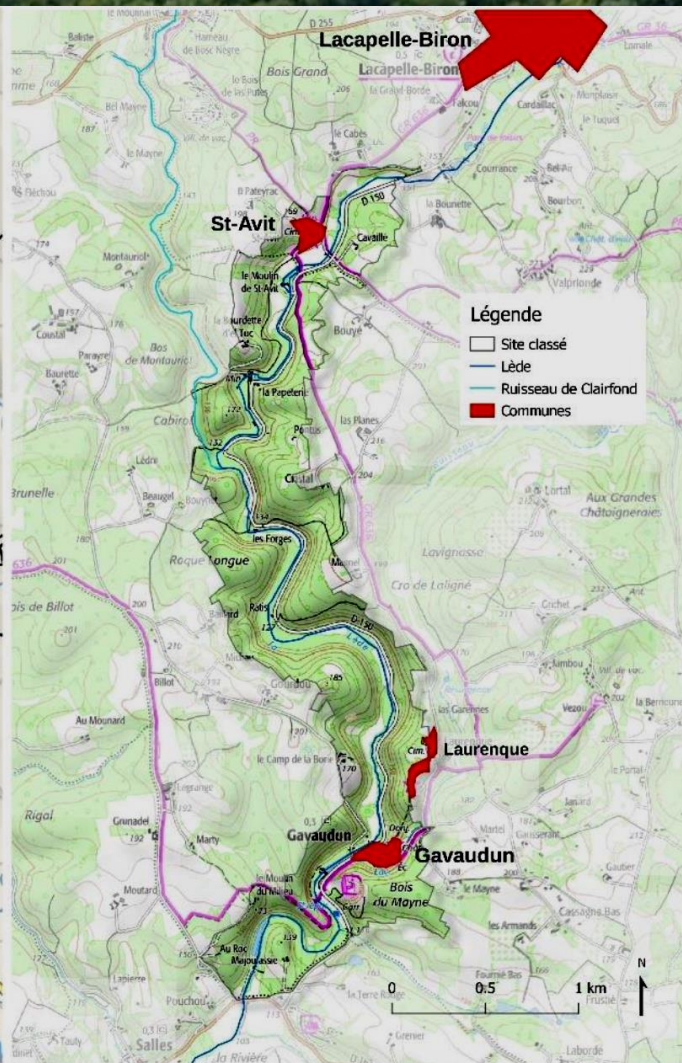
2019

- Été 2019
- Projet d'acquisition de prairies par le CEN (7,5 ha)

2020

- Nouvelle acquisition de 3 ha (coteau et anciennes terrasses)

Localisation du site

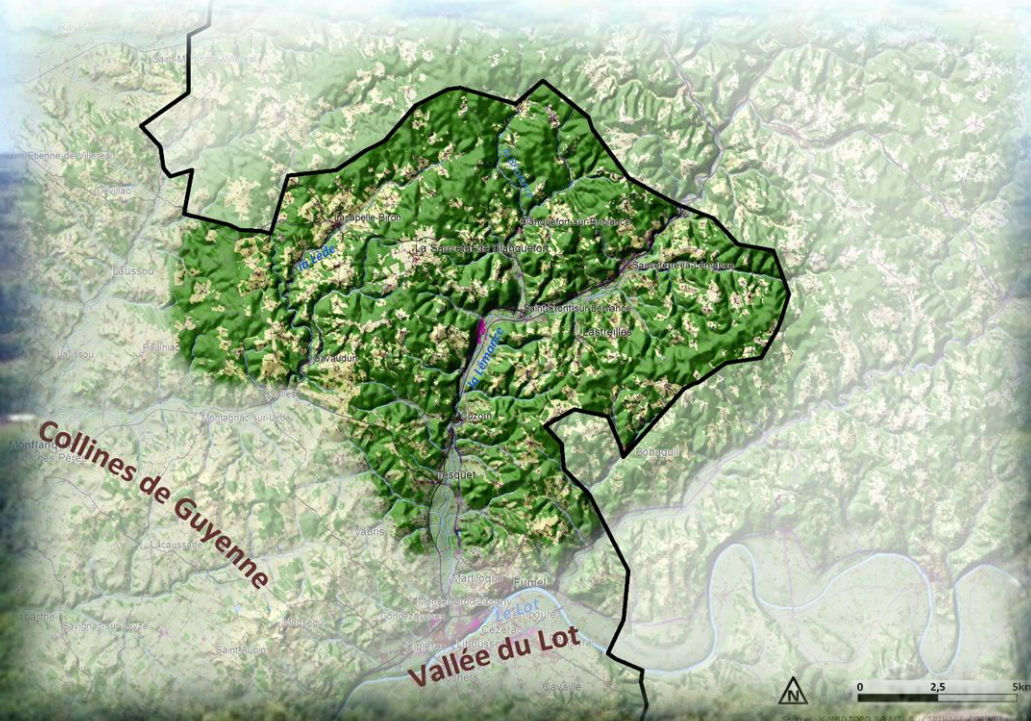


270,33 ha
Gavaudun et
Lacapelle-Biron

Site d'intérêt artistique,
pittoresque et scientifique

Liaison entre la plaine du Lot
et la vallée de la Dordogne

Contexte paysager et topographique

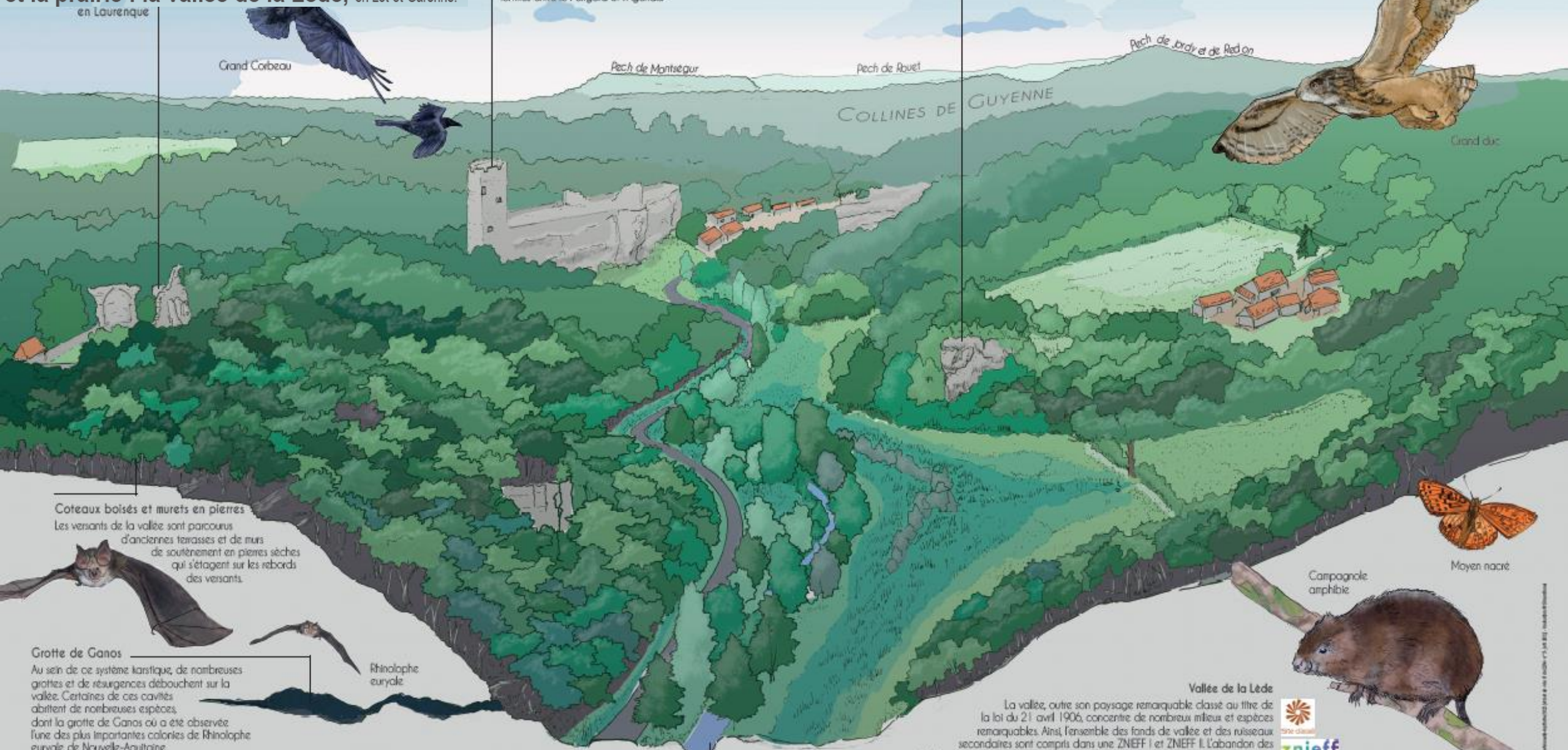


Une vallée encaissée, encadrée par des falaises calcaires.





La falaise, le cours d'eau et la prairie : la vallée de la Lède, en Lot-et-Garonne.



Castel de Gavaudun
Édifié sur un éperon rocheux à la confluence de la Lède et du ruisseau de Beldina, il est l'un des verrous fortifiés entre le Périgord et l'Agenais.

Falaises
Creusant profondément le socle calcaire du Crétacé, la vallée est ponctuée de nombreuses falaises. Ces affleurements rocheux criblés de cavités servent d'habitat à de nombreuses espèces nicheuses.

Grand Corbeau

Grand duc

Pech de Montségur

Pech de Rivet

Pech de Broly et de Redon

COLLINES DE GUYENNE

Coteaux boisés et murets en pierres
Les versants de la vallée sont parcourus d'anciennes terrasses et de murs de soutènement en pierres sèches qui s'étagent sur les rebords des versants.

Grotte de Ganos
Au sein de ce système karstique, de nombreuses grottes et de résurgences débouchent sur la vallée. Certaines de ces cavités abritent de nombreuses espèces, dont la grotte de Ganos où a été observée l'une des plus importantes colonies de Rhinolophe euryale de Nouvelle-Aquitaine.

Rhinolophe euryale

Campagnole amphibie
Moyen nacré

Le cours d'eau

Vallée de la Lède
La vallée, outre son paysage remarquable classé au titre de la loi du 21 avril 1906, concentre de nombreux milieux et espèces remarquables. Ainsi, l'ensemble des fonds de vallée et des ruisseaux secondaires sont compris dans une ZNIEFF I et ZNIEFF II. L'abandon des prairies humides de ces 50 dernières années marque une fermeture progressive des paysages de fond de vallée.
Aujourd'hui, 7,5 hectares de prairies humides et mésophiles sont en maîtrise foncière CEN



Évolution paysagère

1950

Une déprise agricole (pastoralisme, cultures en terrasses) marquée depuis 60 ans...

2010



Habitats remarquables : les falaises et les tuffières !



Un patrimoine naturel presque montagnard !



De nombreuses plantes patrimoniales !



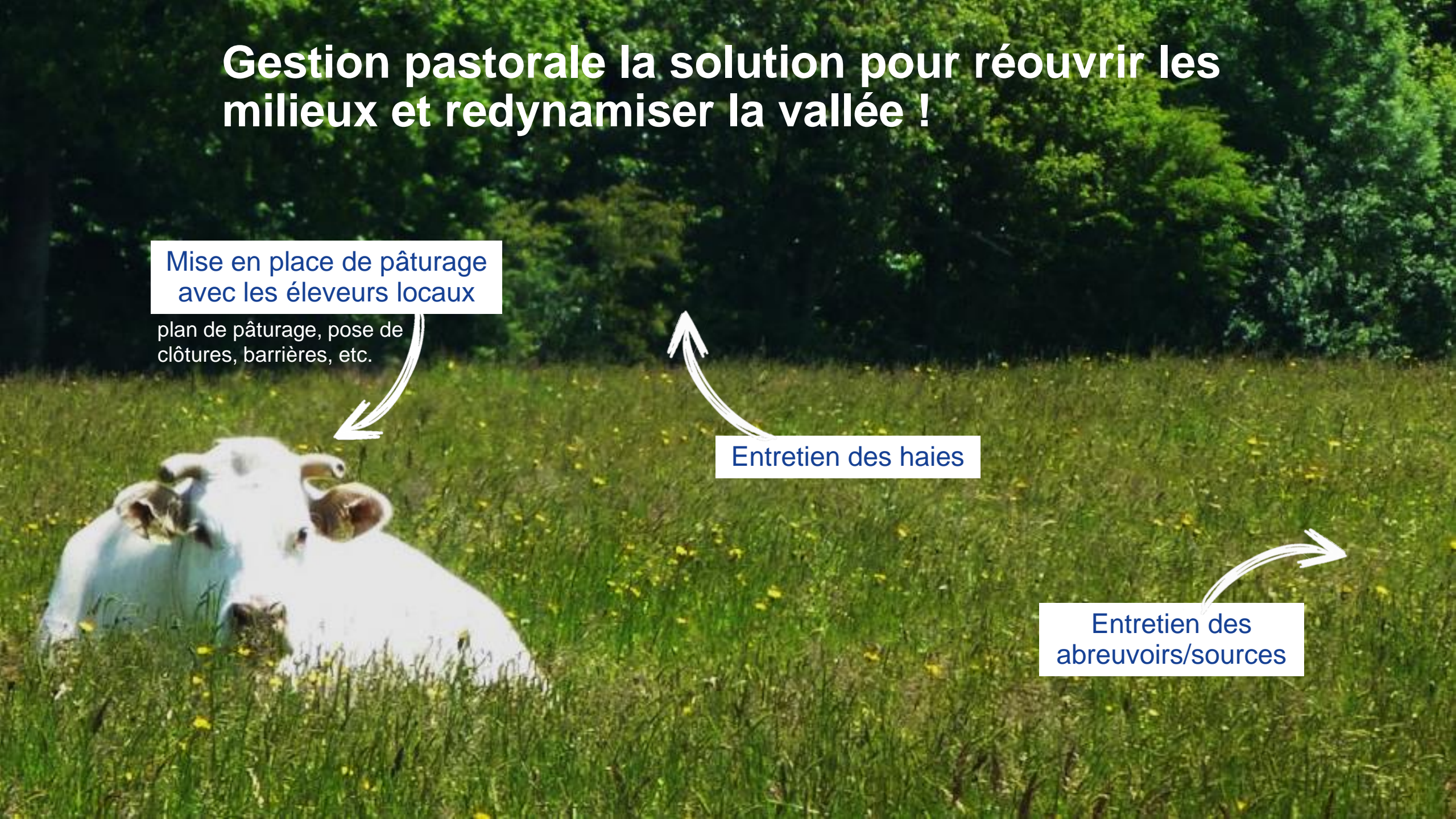
Gestion pastorale la solution pour réouvrir les milieux et redynamiser la vallée !

Mise en place de pâturage
avec les éleveurs locaux

plan de pâturage, pose de
clôtures, barrières, etc.

Entretien des haies

Entretien des
abreuvoirs/sources



Pâturage tournant dynamique

Le but est de booster la pousse de l'herbe au maximum et limiter le parasitisme (on rentre sur la parcelle au stade 3 feuilles de l'herbe et on passe au parc suivant rapidement pour que les animaux n'endommagent pas les gaines des graminées) et on revient sur cette même parcelle au minimum 30 jours après de façon à couper le cycle des parasites potentiels,

Mais beaucoup de travail de clôture car 30 parcs à faire. Mise en place de clôtures mobiles, déplacement des abreuvoirs et des batteries pour électrifier la clôture et la pompe de l'abreuvoir.



Sylvopastoralisme

Les clôtures sont installées au-delà de la prairie, à l'intérieur du coteau boisé pour limiter la formation de refus en lisière.



Transhumance quotidienne

Travail d'habitation des animaux et/ou chien de troupeau efficace.

Bon relationnel avec ses animaux.





Stratégie forestière des Conservatoires d'espaces naturels : *Libre évolution vs. Intervention sylvicole*



AUX
ARBRES!
CITOYENS!

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

france•tv

Atelier 4 – Congrès CEN 2023

Contextes

- Démarche de réseau en faveur de préservation des forêts (**Charte Sylvae**, Cen Auvergne & Cen Allier ; Cen Normandie ; Cen Rhône-Alpes ; Cen Midi-Pyrénées ...)
- Pour les **Cen Loir-et-Cher et Cen Centre-Val de Loire**, la préservation des forêts n'est pas une « nouveauté » car, depuis 30 ans, les plans de gestion prévoient quasi systématiquement la libre évolution des forêts maîtrisées.
- Mais, en **2018**, **les forêts des CENs étaient fortement méconnues** alors que nous souhaitons **définir une stratégie forestière** (prévue aux PAQ 2018-22 & 2023-27)
- Avant de se projeter, besoin d'analyser l'existant (3 stages 2019, 2021 & 2022) :
 - 1/ bilan du patrimoine forestier des CENs (milieux et ancienneté)
 - 2/ maturité et naturalité des forêts préservées des CENs
 - 3/ perspectives foncières autour des sites CEN



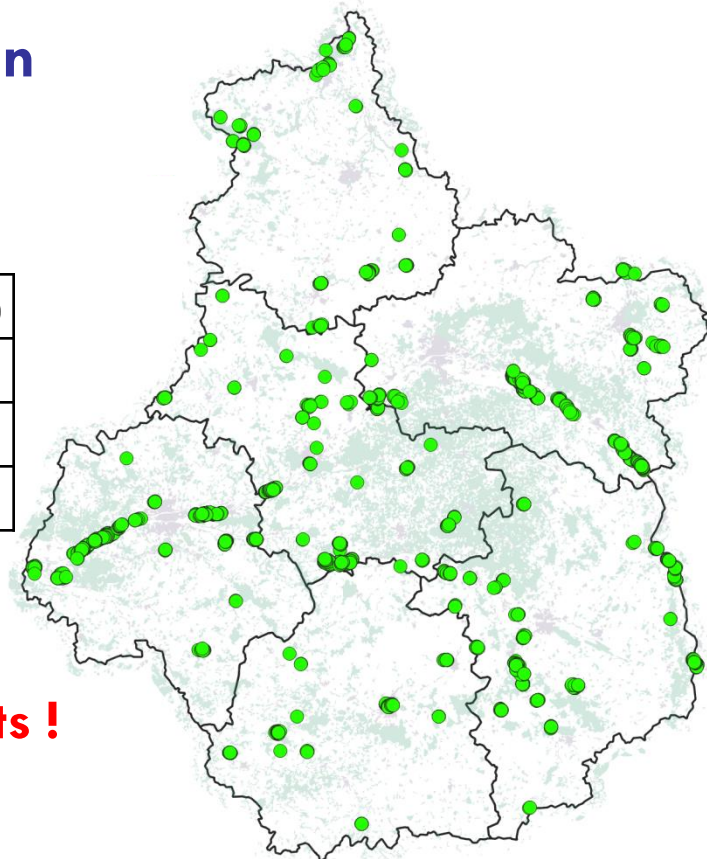
Les forêts des CENs en région Centre-Val de Loire ?

Au 1^{er} janvier 2022, **1721 ha de forêts pour 154 sites**
soit **33,1 % de la surface** du réseau de sites CEN
dont **1304 ha laissées en libre évolution**

Conservatoires d'espaces naturels	Surface (ha)
Cen Loir-et-Cher	99,54
Cen Centre-Val de Loire	1621,24
Total	1720,78

0,2 % de la forêt régionale !

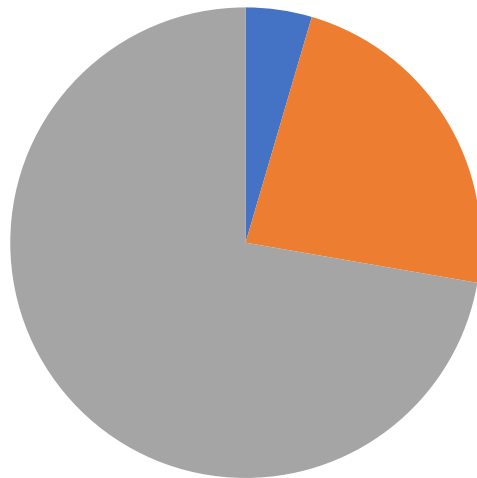
Le 1^{er} réseau régional de préservation des forêts !



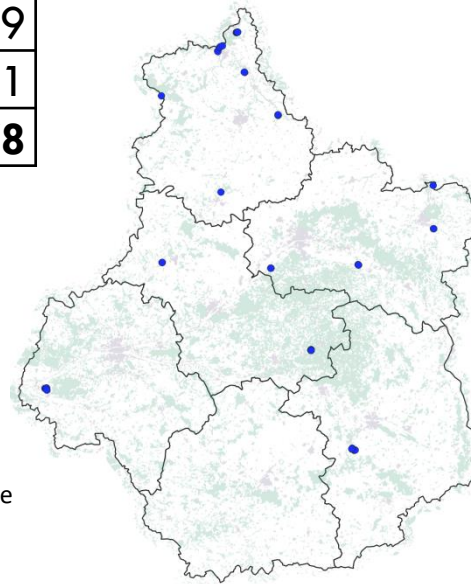
Les forêts des CENs en région Centre-Val de Loire ?

Au 1^{er} janvier 2022, **1721 ha de forêts pour 154 sites**

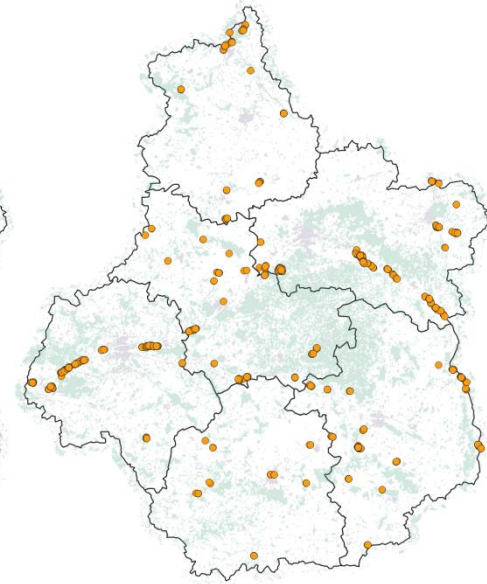
Types des forêts	Surface (ha)
Forêt ancienne	78,17
Forêt récente	399
Forêt très récente	1243,61
TOTAL	1720,78



■ Forêt ancienne
■ Forêt récente
■ Forêt très récente



Forêt ancienne



Forêt récente

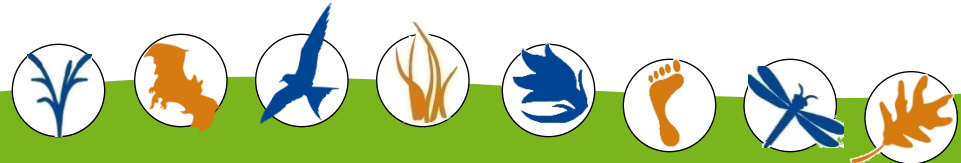


Tableau de bord des forêts préservées par les CENs

Ce bilan du patrimoine forestier des Conservatoires d'espaces naturels est synthétisé sous la forme d'un tableau de bord qui sera mis à jour, à l'occasion de l'évaluation du plan d'actions quinquennal des Conservatoires :

- tous les 5 ans, pour les surfaces forestières
- tous les 10 ans, pour les surfaces terrières

Surface des forêts préservées par les CENs	1721 ha
Surface forestière en libre évolution	1304 ha
Surface Sylvae préservées par les CENs	(à venir en 2024) ha
Surface des forêts anciennes préservées par les CENs	78 ha
Surface des forêts récentes préservées par les CENs	399 ha
Surface terrière totale (G_tot) moyenne <u>en forêt ancienne</u> (n=50)	35,18 m ² /ha
Surface terrière Bois mort debout (GM_tot) <u>en forêt ancienne</u> (n=50)	4,87 m ² /ha
Surface terrière totale (G_tot) moyenne <u>en forêt récente</u> (n=90)	29,73 m ² /ha
Surface terrière Bois mort debout (GM_tot) <u>en forêt récente</u> (n=90)	2,10 m ² /ha

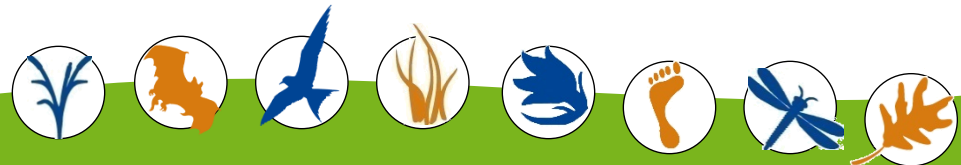


Stratégie forestière des CENs



Réseau
de vieilles forêts
des Conservatoires d'espaces naturels

La **stratégie forestière (2023-2032)** des **Conservatoires d'espaces naturels** en région Centre-Val de Loire propose **5 objectifs** et **12 actions** en faveur d'une **préservation concertée** de la forêt axée sur une **gestion par la libre évolution**, une **meilleure connaissance de cet écosystème** et une **communication** auprès des acteurs et du grand public.



Stratégie forestière des CENs

A - Améliorer les connaissances sur les forêts des CENs dans un contexte de changement climatique

Cet objectif cible cinq axes principaux :

- le suivi de l'évolution de la maturité et la naturalité du réseau de 140 placettes forestières tous les 10 ans,
- l'amélioration la connaissance des habitats forestiers (cartographie des stations forestières, inventaire des Très Gros Bois (TGB)...),
- l'engagement d'études prospectives de l'évolution des peuplements forestiers dans un contexte de réchauffement climatique (forêts alluviales ligériennes),
- le développement d'études multi-taxons sur les forêts les plus matures
- et l'intégration de programmes de recherche en utilisant le réseau forestier des CENs comme site support.



Stratégie forestière des CENs



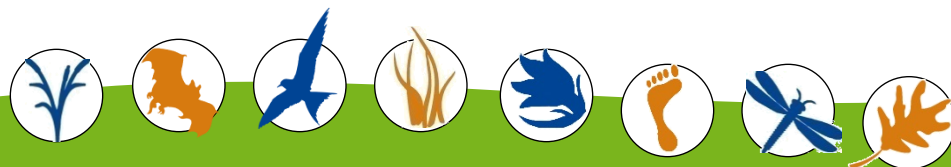
Réseau
de vieilles forêts
des Conservatoires d'espaces naturels

B - Préserver les forêts anciennes en déclinant le projet Sylvae du réseau CEN

Laisser à la forêt le temps nécessaire à son évolution naturelle : voilà l'ambition du projet Sylvae, réseau de vieilles forêts, porté par les Conservatoires d'espaces naturels.

Le projet **Sylvae** regroupe les actions visant l'**acquisition de parcelles de forêts qui seront laissées en libre évolution dans un objectif de préservation sur le long terme**. Sylvae concerne des parcelles de vieilles forêts et/ou de forêts à haute valeur écologique. Sur ce dernier point, le Conseil scientifique sera amené en 2024 à préciser et valider cette définition pour la région Centre-Val de Loire.

D'ores et déjà, sous la bannière Sylvae, il est proposé **un doublement de la surface préservée en forêt ancienne sous maîtrise foncière** (acquisition ou donation) d'ici 2032 soit **75 ha**.



Stratégie forestière des CENs

C - Améliorer nos outils et nos techniques de gestion

Dans la continuité des actions engagées depuis plus de 30 ans par les CENs, il s'agit de poursuivre et promouvoir la gestion par libre évolution des boisements, **de mettre en œuvre des travaux de réhabilitation ou de restauration favorisant les forêts de feuillus** et de former les équipes techniques des CENs au diagnostic des boisements, aux dynamiques forestières et à la gestion sylvicole.

D - Communiquer sur la forêt et la gestion par libre évolution

Il est proposé de valoriser et promouvoir nos actions en faveur de la forêt auprès du grand public à travers différents outils et de développer un programme régulier de sciences participatives.

E - Contribuer au réseau d'acteurs forestiers

Il s'agit de favoriser les échanges, en région, avec les acteurs forestiers (CRPF et ONF) et au niveau national, de contribuer aux échanges au sein de la FCEN, du réseau RNF et du Plan National d'Actions « Vieux bois et forêts subnaturelles »

Stratégie forestière des CENs

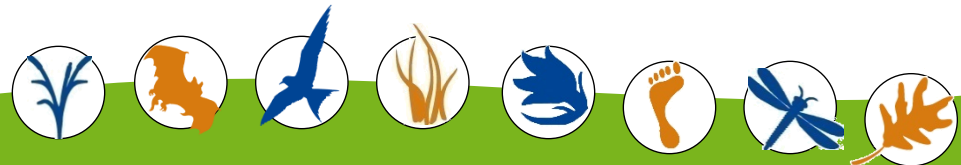
Objectifs	Actions	Priorité
A - Améliorer les connaissances sur les forêts des CENs dans un contexte de changement climatique	A1. Etudes et suivis des forêts des CENs.	1
	A2. Développement des inventaires multi taxons des forêts des CENs.	2
	A3. Intégration dans des programmes communs regroupant chercheurs et gestionnaires.	3
B - Préserver les forêts anciennes en déclinant le projet FCEN Sylvae	B1. Acquisition foncière en ciblant les forêts anciennes (voire les vieilles forêts).	1
	B2. Mise en œuvre d'obligations réelles environnementales (ORE).	3
C - Améliorer nos outils et nos techniques de gestion	C1. Pratique et promotion de la libre évolution.	1
	C2. Mise en œuvre de travaux de réhabilitation ou de restauration des forêts de feuillus.	1
	C3. Formation des salariés.	1
D - Communiquer sur la forêt et la gestion par libre évolution	D1. Valorisation des actions en faveur de la forêt auprès du grand public.	1
	D2. Développement d'un programme de sciences participatives.	2
E - Contribuer au réseau d'acteurs forestiers	E1. Echanges avec les acteurs du monde forestier.	1
	E2. Contribution aux différents réseaux (FCEN, RNF, Plan national d'actions « Vieux bois et forêts subnaturelles »...)	2

Stratégie forestière des CENs

Action C2. Mise en œuvre de travaux de réhabilitation ou de restauration des forêts de feuillus. / priorité 1

Exploitation des boisements d'espèces exotiques et celles en dehors de leur aire d'origine (pins, épicéas, douglas, sapins...) afin de restaurer des forêts de feuillus plus adaptées au climat actuel et futur (décision du Conseil scientifique du 22/09/2012).

Réimplantation d'essences natives d'origine locale. C'est le cas par exemple en milieux alluviaux du Peuplier noir.



Stratégie forestière des CENs

Retour d'expériences sur des travaux de restauration des forêts de feuillus.

Brandes de Bellebouche (Indre - 36) – dossier suivi par Adrien Patrigeon

PSG 2007-2026 agréé par le CRPF (libre évolution sur 23 ha)

Exploitation de pins (maritimes et sylvestres) – coupe d'éclaircie en 2016 sur 20 % de 7,3 ha de boisements mixtes (feuillus / résineux) avec objectifs de favoriser la chênaie (6,8 ha) qui serait laissée en libre évolution et éclaircir une pinède (0,6 ha) qui serait abattue à terme.

Gain : 12 578 € sur l'opération (bois labellisé PEFC)



Stratégie forestière des CENs

Retour d'expériences sur des travaux de restauration des forêts de feuillus.

Prairies de Châteaurenard (Loiret 45) – dossier suivi par Antonin Jourdas

Exploitation de peupleraie 2021-22 sur 25 ha puis remise en état 2023 avec objectifs de favoriser la forêt alluviale par régénération naturelle sur 10 ha et restaurer des milieux ouverts prairiaux sur 15 ha (pâturage bovin)

L'appui d'un expert forestier sur ce projet (payé sur la vente de bois)

Gain : 150 000 € sur l'opération dont 20 000 € ingérés dans la remise en état



Stratégie forestière des CENs

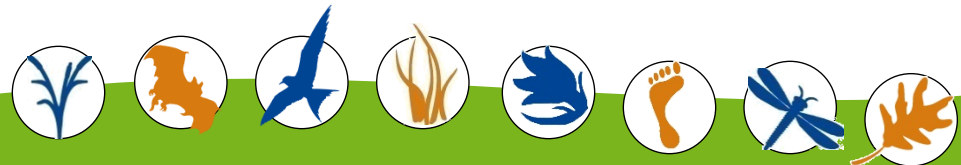
Questionnement : Libre évolution vs. Intervention sylvicole

Dans un contexte de réchauffement climatique, **la libre évolution est une solution d'adaptation** qui est totalement pertinente et assumée par les CENs en région Centre – Val de Loire ;

Mais, dans certaines cas de dépérissements massifs sur des stations forestières très exigeantes (par exemple : xérothermophile calcaire ou hyperacidiphile) qui pourraient nous conduire à des impasses stationnelles, il pourrait **être nécessaire de maintenir un couvert forestier et d'engager une gestion sylvicole** pour favoriser des feuillus adaptés (en région CVL, Chêne pubescent sur terrain calcaire ; Chêne tauzin sur terrain acide).

Pas d'urgence mais **une réflexion collective à conduire !**

Et dans ce cas, avec quels labels forestiers ? FSC ? PEFC ?



Stratégie forestière des Conservatoires d'espaces naturels : *Libre évolution vs. Intervention sylvicole*



Atelier 4 – Congrès CEN 2023

